



Le Sou des écoles de GONCELIN organise son vide grenier annuel le **dimanche 18 Mai 2025 de 9h00 à 17h00 au parc de l'école (city stade) à GONCELIN**. Une buvette ainsi qu'une restauration seront proposées sur place. Des toilettes seront également à disposition.

Ci-après le règlement.

Article 1 : L'Association **Sou des Ecoles de Goncelin** organise le Dimanche 18 Mai 2025 un vide-grenier ouvert exclusivement aux particuliers, non professionnels.

Article 2 : Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est **incomplet et/ou non signé**.

Article 3 : Date limite des inscriptions samedi 17 mai 2025 dans la limite des places disponibles.

Article 4 : **Aucune inscription le jour même**.

Article 5 : Pour plus d'efficacité, les personnes ayant plusieurs véhicules pour un même emplacement devront obligatoirement arriver ensemble. Des places de parking seront à disposition pour le déchargement mais devront être libérées à la fin de ce dernier.

Article 6 : L'installation des exposants s'effectuera entre 7h et 9h00, Ouverture au public de 9h à 17h

Article 7 : L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement.

Article 8 : Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations par ordre d'inscription. **Ils sont totalement nus : tables, chaises et tonnelles non fournies**. Les emplacements doivent être rendus en bon état de propreté au départ de l'exposant (aucun objet, résidu, déchet laissé)

Article 9 : La taille d'un emplacement est de **2m linéaires au prix de 6€**. Il est possible de réserver plusieurs emplacements à la suite.

Article 10°: Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité aucune.

Article 11 : Les organisateurs n'accepteront aucune réclamation sur les objets achetés ou vendus et déclinent toute responsabilité de perte, détérioration ou vol.

Les **modalités d'inscriptions** sont les suivantes :

- Remplir le formulaire ci-après,
- Faire un chèque en fonction du nombre d'emplacements à l'ordre du Sou des Ecoles de GONCELIN,
- Faire une copie de la pièce d'identité recto/verso.
- Être majeur

⇒ **Déposer ou envoyer le dossier complet dans la boîte aux lettres du Sou des Écoles située sous la mairie au niveau du grand portail de l'école (adresse précisée dans le formulaire)**

Annulation en cas de forte pluie !

Dans ce cas la restitution du chèque se fera le jour même sur place entre 9h et 10h



FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIDE GRENIER SOU DES ECOLES DE GONCELIN



Formulaire à retourner complété et accompagné des pièces justificatives et du paiement à l'adresse suivante :

Sou des écoles de GONCELIN - Vide grenier

Place de la mairie 38570 GONCELIN

(Boîte aux lettres au niveau du grand portail de l'école primaire)

Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer votre inscription

NOM :

Prénom :

Téléphone portable :

Mail (*obligatoire pour confirmation inscription*) :

Nombre d'emplacements - 1 emplacement = 2m = 6€ (*chèque à l'ordre du Sou des écoles de GONCELIN*) :

N° de la pièce d'identité :

Délivré le : Par :

Je soussigné(e),né(e) le

à et demeurant

.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature lors de cette année (Article R321-9 du Code pénal)
- de présenter à la vente uniquement des objets personnels. (Article L 310-2 du Code de commerce)

Je confirme également avoir pris connaissance du règlement ci-joint relatif au vide grenier, en accepte les termes et demande l'autorisation de participer au vide-grenier qui sera organisé le **18/05/2025** au parc de l'école de Goncelin.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque d'un montant de.....€ pour la réservation de mon emplacement.

Pour faire valoir ce que de droit

Commentaires :

Fait à, le

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
(obligatoire)**